

Publié le 08 décembre 2012 à 05h00 | Mis à jour le 08 décembre 2012 à 05h00

Papiers White Birch: un an plus tard



Sept mois après la fermeture de la papetière du boulevard des Capucins, la direction, le syndicat et le gouvernement du Québec se sont unis pour annoncer la relance de l'entreprise le 2 août. À l'heure actuelle, à peine un peu plus du tiers a repris le boulot.

Photothèque Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Marie-Pier Duplessis

Le Soleil

(Québec) Le 9 décembre 2011, 600 employés perdaient leur gagne-pain en raison de la fermeture temporaire de Papiers White Birch à Québec. Nul ne pouvait alors se douter de l'ampleur de la crise, jusqu'à ce que les syndiqués refusent la dernière offre patronale et soient mis à pied de façon définitive. «Pas question de toucher aux régimes de retraite», scandaient les ouvriers, qui ont réussi à faire trembler le monde du travail au grand complet. Retour sur cette année mouvementée, qui n'a donné d'autre choix à des centaines de personnes que d'y laisser leur emploi, leur retraite et parfois même leur dignité.

Sept mois après la fermeture de la papetière du boulevard des Capucins, la direction, le syndicat et le gouvernement du Québec se sont unis pour annoncer la relance de l'entreprise le 2 août. Victoire pour certains, personne n'a voulu garantir le retour au travail de la totalité des 600 employés. À l'heure actuelle, à peine un peu plus du tiers a repris le boulot.

De tous les ex-travailleurs présentement sans emploi et avec qui *Le Soleil* a voulu s'entretenir, personne n'a osé commenter sa situation publiquement. «Je ne veux plus rien savoir, j'ai juste le goût que ça arrête et de retourner travailler comme avant», a laissé tomber un de ceux-ci, visiblement découragé. «On m'a trompé, on m'a volé, on m'a trahi, je ne fais plus confiance à personne. Je vais rester avec des séquelles toute ma vie», a commenté un autre, qui dit garder le moral malgré tout. «Je suis prêt à passer à autre chose, mais les employeurs ne veulent pas me donner ma chance. Ils ont peur d'investir dans ma formation pour rien si jamais l'entreprise me rappelle», expose-t-il. Cet homme, récemment divorcé, s'est retiré volontairement de l'assurance emploi cet été. Il préfère «vivre avec ses cennes» plutôt que de vivre à la merci de l'État.

Situation ambivalente

Louise Barrette, qui a présidé le comité d'aide au reclassement de l'usine Stadacona, n'était pas à sa première approche de l'industrie des pâtes et papiers, un secteur en difficulté depuis quelque temps déjà. La particularité du cas présent aura toutefois été l'ambivalence de la situation. Rouvrira, rouvrira pas, l'usine? Difficile de tirer un trait définitif sur son ex-employeur quand tout le monde -le syndicat, la Ville, le politique, etc.- travaille pour remettre l'entreprise sur les rails. «Des 116 personnes qui ont participé à nos ateliers de bilan des compétences, 85 % envisageaient le retour à l'usine comme le plan A», signale

Mme Barrette. Soixante-six pour cent avaient au moins 26 ans d'ancienneté et 70 % étaient âgés de 50 à 59 ans. «Quand tu as été 30 ans au même endroit à faire le même type de travail, t'es pas capable de te visualiser ailleurs. Souvent, les gens ont l'impression que s'ils ne trouvent pas un emploi dans le même secteur, c'est fini pour eux autres.»

Mme Barrette, dont l'entreprise de services-conseils a été rachetée par la firme Alia Conseil, parle également de «la cage dorée» de l'entreprise qui fait en sorte que les employés licenciés ont de la difficulté à décrocher. «Salaire, conditions de travail, vacances, etc. Mais ce n'est pas juste la question pécuniaire qui leur est importante. Souvent, le monde avec qui tu travailles, ça devient comme une famille. Pour les gens, l'entreprise, c'est un engagement de tête, mais un engagement de cœur aussi.»

Détresse psychologique

Comme dans tous les comités d'aide au reclassement, les intervenants en réorientation demeurent vigilants quant aux signes de détresse psychologique chez les travailleurs licenciés. Les demandes d'aide étant strictement confidentielles, impossible pour Mme Barrette de pouvoir les chiffrer. «Mais il y en a eu, affirme-t-elle. Pas plus, pas moins qu'ailleurs, mais il y en a eu.»

Le comité d'aide au reclassement a été mis en place en juin, soit six mois après la mise à pied des employés. Il s'agit d'un

délai anormalement long qui s'expliquerait, comme le faible taux de participation, par le caractère ambivalent de la relance. En temps normal, environ 50 % des travailleurs participent aux activités de reclassement d'Emploi-Québec. Comme cela ne faisait pas partie du mandat du comité, aucun suivi n'a été effectué à savoir que sont devenus les 116 participants de l'usine Stadacona.

Un rapport sur le système de retraite attendu

Le sort des retraités de Papiers White Birch a retenu l'attention du président du comité d'experts sur l'avenir du système de retraite, Alban D'Amours, qui a qualifié leur condition de malheureuse. Celui-ci espère d'ailleurs que son rapport, rendu public d'ici la fin de l'hiver, permettra de réduire ce genre de situations à l'avenir. «Le dossier est venu sur la table, il nous a éclairés sur des situations semblables, et on en tiendra compte dans nos recommandations», a commenté M. D'Amours au *Soleil*. O

r, le comité ne formulera pas de solutions précises à ce sujet. «C'est un cas de terminaison très malheureux qui exige beaucoup de la part des retraités, mais je ne suis pas en mesure de dire comment cette situation-là aurait pu être évitée. Au niveau du comité, on évite d'aborder des sujets particuliers et de donner des réponses spécifiques à un dossier.» Formé à l'automne 2011 par la Régie des rentes du Québec, le comité d'experts a comme mandat de soulever des pistes afin de rendre le système de retraite québécois plus viable et plus performant.

[Détente](#)

[Avis de décès](#)

[Archives](#)

[Petites annonces](#)

[Plan du site](#) [Modifier votre profil](#) [Foire aux questions](#) [Nous joindre](#) [Conditions d'utilisation](#) [Politique de confidentialité](#)